

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10  
Abonnements.....01.40.15.67.77  
(8 h 30 à 12 h 30)

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 4 - page 6052**

**01 - Ain**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la sous-préfecture de Nantua.

**UN PAS POUR LINE.**

*Objet* : récolter des fonds par l'organisation de diverses manifestations pour financer les soins et le matériel non pris en charge par la sécurité sociale pour l'enfant Line Monnet ; récolter des fonds afin d'envisager d'autres techniques connues ou à découvrir de rééducation et de stimulation en France comme à l'étranger ; financer la création d'une salle d'éveil multi-sensorielle ainsi que la présence ponctuelle d'intervenants (musiciens, conteurs, éducateurs...) ; d'autre part, sur décision du conseil d'administration, l'association pourra aider d'autres enfants souffrant de pathologie similaire sous forme d'aide humaine, cession de matériel ou de don au profit d'une association.

*Siège social* : 03, rue de l'Ancienne Gare, 01430 Outriaz.

*Date de la déclaration* : 1<sup>er</sup> décembre 2015.